



# MARQUIS

Chez Marquis Imprimeur Inc, nous nous engageons à respecter les normes éthiques les plus élevées et à promouvoir des pratiques commerciales responsables dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement. Nous croyons fermement au respect des droits de l'homme et nous avons une tolérance zéro pour le travail forcé et le travail des enfants. Nous attendons de tous nos fournisseurs qu'ils partagent cet engagement et se conforment aux principes suivants :

## **Interdiction du travail forcé**

Les fournisseurs ne doivent pas utiliser de travail forcé ou involontaire, y compris la traite des êtres humains. Les travailleurs doivent être employés volontairement et avoir la liberté de mettre fin à leur emploi avec un préavis raisonnable.

## **Interdiction du travail des enfants**

Les fournisseurs ne doivent pas employer de travailleurs en dessous de l'âge minimum légal pour l'emploi, tel que défini par les lois et réglementations applicables.

## **Vérification de l'âge et documentation**

Les fournisseurs doivent mettre en place et maintenir des mécanismes de vérification de l'âge pour garantir le respect des exigences d'âge minimum.

## **Conditions de santé et sécurité au travail**

Les fournisseurs doivent offrir un environnement de travail sûr et sécuritaire pour tous les travailleurs, en veillant au respect des lois et réglementations en matière de santé et de sécurité au travail.

## **Suivi de la conformité et mesures correctives**

Nous nous réservons le droit de procéder à des audits et inspections pour vérifier le respect de cette politique. En cas de non-conformité, les fournisseurs doivent prendre des mesures correctives rapides et mettre en œuvre des mesures de redressement efficaces.

## **Collaboration et transparence des fournisseurs**

Les fournisseurs doivent divulguer les informations sur leurs politiques, procédures et pratiques relatives au travail et aux droits de l'homme sur demande. Nous croyons que la responsabilité d'éliminer le travail forcé et le travail des enfants incombe à toutes les parties impliquées dans la chaîne d'approvisionnement. En adhérant à cette politique, nos fournisseurs contribuent à la promotion de pratiques équitables et éthiques, garantissant le bien-être et la dignité des travailleurs. Le non-respect de cette politique peut entraîner des conséquences, y compris la résiliation de la relation avec le fournisseur.